



OCCITANIE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie
Siège : 59 ter Chemin Verdale 31240 SAINT-JEAN – Siret : 130 027 931 00018 Site de
Castelnau : 65 Avenue Clément ADER - 34173 Castelnau Le Lez

SAISINE MEDIATEUR-TRICE DE L'APPRENTISSAGE

Par la présente, je soussigné(e),

Représentant(e) de l'entreprise, fonction :

- Apprenti(e)
 Représentant(e) légal de l'apprenti mineur
 Représentant(e) du CFA, dans le cadre d'une exclusion définitive de l'apprenti Saisis le médiateur de l'apprentissage

pour le motif suivant :

- Différend concernant l'exécution ou la rupture du contrat d'apprentissage survenu entre l'apprenti et l'entreprise ci-après désignés (art. L.6222-39 c. du travail).
 En vue d'une rupture unilatérale de mon contrat d'apprentissage (art. L.6222-18 et D6222-21-1 c. du travail : démission de l'apprenti, saisine obligatoire et délais à respecter).
 Dans le cadre d'une exclusion définitive du CFA (art. L.6222-18-1 c. du travail).

COORDONNEES DES INTERLOCUTEURS

L'EMPLOYEUR	ENTREPRISE		N° SIRET	
	NOM DU CONTACT		FONCTION	
	TELEPHONE		MAIL	
L'APPRENTI(E)	NOM / PRENOM		DATE DE NAISSANCE	
	TELEPHONE		MAIL	
SI MINEUR-E : REPRESENTANT LEGAL *	NOM / PRENOM		FONCTION	
	TELEPHONE		MAIL	

* Dans le cas d'une rupture unilatérale à l'initiative de l'apprenti, si l'apprenti mineur ne parvient pas à obtenir de réponse de son représentant légal, il peut solliciter le médiateur qui intervient, dans un délai maximum de quinze jours calendaires consécutifs à la demande de l'apprenti, afin d'obtenir l'accord ou non du représentant légal sur l'acte de rupture du contrat.

CFA ET FORMATION	NOM DU CFA		VILLE	
	TITRE DU DIPLOME PREPARE			
LE CONTRAT	DATE DE DEBUT		DATE DE FIN	

Fait à.....le

SIGNATURE(S) : Si l'apprenti(e) signataire est mineur(e), le représentant légal doit signer également*

Document à transmettre à la médiatrice de l'apprentissage : Marie RIBEIRO mribeiro@cm-toulouse.fr 05 61 10 71 28

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé destiné à l'usage exclusif de la CMAR de la région Occitanie. Toutes les informations recueillies au cours du processus de médiation sont strictement confidentielles. Les informations personnelles recueillies ne seront ni transmises ni vendues à des tiers. Seules les données anonymisées relatives au dossier de médiation pourront faire l'objet d'un traitement statistique, dont les résultats pourront être utilisés à des fins de communication.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant. Pour cela merci de contacter la CMAR – crma@crma-occitanie.fr – Tél. : 05 62 22 94 22